

27/04/2017 : Pêche en outre-mer : défendre ce secteur tout en protégeant l'environnement – Alain Cadec, Maurice Ponga (LR,PPE, Fr)

Le Parlement européen a adopté aujourd'hui un rapport sur les flottes de pêche d'outre-mer. Il souligne que ces flottes sont soumises à des difficultés particulières telles que l'éloignement, le climat ou l'insularité. Deux mesures phares - soutenues par les députés européens Alain Cadec et Maurice Ponga - ont ainsi été adoptées. Il s'agit d'une part de la création au plus tôt d'un instrument qui, comme le POSEI agriculture, serait spécifiquement consacré au soutien de la pêche en outre-mer et, d'autre part, du renouvellement et de la modernisation des flottes d'outre-mer. Le rapport souligne en effet les importants besoins d'investissement pour moderniser des navires devenus vétustes et dangereux.

Alain Cadec et Maurice Ponga précisent : "Les députés européens se sont prononcés en faveur d'aides publiques pour le renouvellement des navires de pêche artisanale dans les régions ultrapériphériques. L'objectif n'est en aucun cas d'augmenter la capacité de la flotte qui générerait de la surpêche. Il s'agit avant tout de permettre la survie du secteur de la pêche dans les régions ultrapériphériques, de renforcer la sécurité des marins, de respecter les normes européennes en matière d'hygiène, de lutter contre la pêche illégale et d'améliorer l'efficacité environnementale. En un mot, ces aides doivent permettre aux pêcheurs d'outre-mer de pêcher mieux et de manière durable."

Le rapport insiste clairement sur la nécessité de rendre ces aides publiques compatibles avec les objectifs environnementaux de la politique commune de la pêche et des Nations-Unies. Ce renouvellement de la flotte de pêche devra ainsi rester dans les limites de la capacité autorisée, se limiter au remplacement d'un ancien navire par un nouveau, assurer la durabilité de la pêche et permettre d'atteindre l'objectif de rendement maximal durable.

Alain Cadec ajoute : "Plusieurs organisations de défense de l'environnement m'ont alerté sur les dangers potentiels de ces aides. Je souhaite les écouter et je lancerai ainsi dans les prochains jours une consultation publique pour définir les modalités de ces aides, qui doivent être strictement encadrées et contribuer à l'objectif de pêche durable que nous partageons tous."